

Pré-inscription Crèche et/ou Halte Garderie

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une structure multi-accueils d'Allauch (Crèche et/ou Halte Garderie), merci de remplir et retourner le **dossier complet** au Guichet Famille - Avenue Jean Moulin - Le Logis-Neuf.

Votre pré-inscription sera enregistrée par le service. Vous recevrez par la suite, un courrier de la Directrice du lieu d'accueil afin de vous informer du suivi de votre demande.

Documents à fournir



ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé et la pré-inscription non validée.

- > La fiche de pré-inscription Multi-Accueil dûment remplie
- > Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz, eau... pas de portable) en original ou en photocopie
- > Si vous disposez d'un compromis de vente, merci de fournir une copie des 3 premières pages où figure l'adresse
- > Un certificat d'hébergement si tel est le cas
- > Une notification de la CAF (obligatoire)
- > Acte de naissance : seulement pour les nouveaux nés

Attention : en l'absence de confirmation de la naissance de l'enfant auprès du guichet famille, la pré-inscription sera automatiquement annulée 1 mois après la date de naissance prévue.

Vous recevrez un courrier de prise en compte de votre demande d'inscription, dans un délai de 15 jours après le dépôt du dossier complet.

Après la réunion des commissions qui statuent sur votre dossier, les réponses définitives sont envoyées par courrier.


CONTACT



FAMILLE

Guichet Famille

Avenue Jean Moulin
13190 Allauch

 04.86.67.46.47

 [VOIR LA FICHE](#)

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lun - Ven :
8h30 > 12h - 14h > 18h

Sam :
8h30 > 12h